

Les délais de traitement des rescrits généraux traités en 2023 (L.80 B 1°)

Nombre d'affaires traitées	Affaires traitées Dans le délai de 3 mois		Total des dossiers traités dans un délai supérieur à 3 mois et part dans le total des dossiers traités		Réponses traitées en plus de 3 mois						Délai moyen de traitement pour les affaires traitées en plus de 3 mois (en nombre de jours)
					Réponses dans un délai de 3 à 6 mois		Réponses dans un délai de 6 à 9 mois		Réponses au-delà de 9 mois		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
405	271	67%	134	33%	74	55%	26	19%	34	25%	256